

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES

MUNICIPALITÉ



LA CONCEPTION

LA NATURE... PAISIBLE.

AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 12 juin 2023, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

La demande de dérogation mineure (# 2023-00031) porte sur l'immeuble à l'adresse 3382, Route 117, identifié au Cadastre du Québec par le numéro de lot rénové 4 463 763.

Elle vise à autoriser l'implantation d'un cabanon à une distance de 0 mètre de la ligne avant du terrain, alors que le Tableau 4 de l'article 5.18 du Règlement de zonage 14-2006 exige une marge minimale de 3 mètres avec cette ligne.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 23 mai 2023

Claude Piché
Directrice des finances
et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée Claude Piché, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 23 mai 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 23 mai 2023

Claude Piché
Directrice des finances
et greffière-trésorière adjointe